

Le gouvernement fédéral a pris de son côté l'initiative d'une mesure colossale, la construction d'un nouveau chemin du Pacifique à travers les vastes solitudes de l'ouest. L'hon. M. Langevin s'est rendu à la Colombie Britannique pour surveiller les opérations de nos ingénieurs, qui, avant longtemps, iront mesurer les cimes sourcilleuses des Montagnes Rocheuses. De nombreux partis d'explorateurs sont actuellement à tracer la route que devra suivre cette immense voie ferrée d'environ 2,500 milles et, aussitôt que leurs rapports seront reçus, l'entreprise sera offerte aux capitalistes, qui ne feront pas défaut. Car, on assure qu'une puissante compagnie de capitalistes américains et anglais a offert au gouvernement canadien de construire ce chemin, pourvu qu'on lui donne un octroi considérable de terres et de légers subsides en argent. Les deux chemins du Pacifique construits aux Etats-Unis ont été exécutés de cette manière par l'industrie privée, car le gouvernement américain ne peut, en vertu de la constitution, entreprendre à ses frais une œuvre aussi gigantesque. Nos terres de l'ouest sont probablement plus fertiles que celles qui ont été octroyées par les Etats-Unis aux deux chemins du Pacifique et leur richesse est assez bien connue pour attirer l'attention du capital anglais, lequel encombre aujourd'hui les marchés monétaires et a construit environ la moitié des chemins de fer du monde entier.

Si le chemin du Pacifique se construit, nous pourrons nous vanter d'avoir mené à bonne fin une entreprise immense qu'aucune nation, avec le même chiffre de population, n'a osé encore exécuter. Aussi, elle aura des conséquences incalculables pour le développement et l'avenir commercial de la nouvelle fédération, qui, suivant l'expression de Montalembert, "des bouches de l'Océan à celles du St. Laurent, sera un jour la rivale de la grande fédération américaine."

JOSEPH TASSÉ.

Montréal, 20 août 1871.